

PROCÈS-VERBAL N° 6
COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES/COT
DU 13 DÉCEMBRE 2025
Réunion mixte

Présidence

Frédéric DAILLE

Présents

Christophe BLEUZET – Frédéric BOURCIER – Jean-Jacques CACHOU (CNR) – Corentin CORNETTE – Jean-Pierre DAHM (CNM) – Elsa DEMAZEAU – Philippe DULON – Pierre FRITEYRE (DTN) – Susan GARCIA – Eric JAFFRELOT (FFA) – Daniel JOSIEN – Dominique MICOUD (CNM) – Jean-Marcel MARTIN – Pierre OLIVE – Valérie PASQUIER – Patrice ROGER – Bénédicte ROZE (COT/CNJ)

Excusés

Nicolas DOUMENG (CSO) – Marcel FERRARI – Marylin GEORGEL – Cécile GILROY – Kevin LEGRAND

- Début de la réunion : 10h45 -

Frédéric DAILLE ouvre la séance et accueille les participants.

1. VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Eric JAFFRELOT précise les modifications réglementaires annoncées par World Athletics (WA) pour les championnats du monde en salle. Cela ne concerne pas les compétitions nationales :

- 400m en salle : utilisation des couloirs 3 à 6 uniquement pour les séries et les finales. Il y aura donc 2 finales de 4 athlètes. Les médailles seront attribuées selon le classement scratch des deux finales.
- Nombre de remplaçants dans les relais : ce nombre est (de nouveau) limité à 2 entre les tours qualificatifs et les finales. Cela n'est pas valable pour les relais mixtes, qui ont des règles particulières variant selon les compétitions.

WA annonce également une modification à venir pour les règles suivantes :

- L'assistance électronique pour la gestion de la mise en place des athlètes sur les épreuves de relais (4x400m en particulier),
- La règle RT 22.6 (déplacement d'une haie)
- Les règles RT 54.6 et 54.11.1, en marche.

Les modifications seront publiées sur le site de WA avant le 1^{er} janvier 2026.

Les consignes pour le contrôle des chaussures ont été précisées :

Il doit avoir lieu APRES la compétition, ce qui n'empêche pas le contrôle de la longueur et de la forme des pointes en chambre d'appel. Les officiels doivent vérifier si la chaussure est sur la liste approuvée. Si l'organisateur le souhaite, il peut demander aux athlètes de déclarer à l'avance le modèle des chaussures.

Au niveau national, ce contrôle des chaussures continuera sur les championnats de France.

A noter, les chaussures de cross ne seront plus soumises à une réglementation spécifique à compter du 31 mars 2026.

Frédéric BOURCIER rappelle la nécessité de faire une visioconférence avec les Juges d'Athlétisme Nationaux (JANA) et propose d'y intégrer les juges ayant la qualification World Athletics Referee level Bronze (WARB). Le module support existe déjà. Eric JAFFRELOT précise qu'il aura préparé un support qui pourra être réutilisé à cette occasion, car il va faire une communication sur le même sujet à la demande de la Direction Technique Nationale (DTN). Corentin CORNETTE indique que la visioconférence pourrait être enregistrée et mise en ligne via la plateforme d'e-learning.

2. FORMATION

Frédéric BOURCIER prend la parole et présente le travail réalisé pour la révision de la filière de formation « Running ».

Qualifications de niveau 2 : Juge compétition Running (JURU) et Juge Mesureur Running (JUME).

* Le module "Les gestes qui sauvent" n'est pas obligatoire pour l'attribution de la certification fédérale de Juge. Il reste cependant très fortement recommandé.

Parcours diplômant											
JURY											
Filière Juges											
Niveau	Diplôme	Option et code	Conditions d'inscription	Prérequis, modules, pratique	Intitulé	Modules prérequis	FFP heures	FOAD heures	Stage terrain heures	Evaluation nb compétitions	Modalités d'évaluation
2	JUGE	Ancien diplôme équivalent : Juge régional	Compétition running JURU	M1	Responsabilité et éthique						
				M 283	Les gestes qui sauvent *		2				Attestation de présence
				M 211	Fonction starter, chrono et juge aux arrivées du running		3	oui			QCM modulaire
				M 321	Utilisation des ressources www.athle.fr, SI-FFA et Calorg		2				Attestation de présence
				Mise en Situation JURU	Mise en situation				4		
					Evaluation terrain en compétition à l'aide d'une grille d'évaluation portant sur la pratique de juge running	211 - 321				1	Evaluation terrain → grille d'évaluation
					Prérequis : capable d'effectuer 40 km à vélo en 2h30 soit 16km/h						
		Ancien diplôme équivalent : Juge régional	Mesurage running JUME	M1	Responsabilité et éthique						
				M 283	Les gestes qui sauvent *		2				Attestation de présence
				M 321	Utilisation des ressources www.athle.fr, SI-FFA et Calorg		2				Attestation de présence
				M 216	Mesurage des parcours		4	oui			QCM modulaire
				M 218	Rapport de mesurage		3	oui			Transmission d'un dossier de mesurage
				Mise en Situation JUME	Mise en situation - Mesurage en binôme				4		
					Evaluation - Mesurage en autonomie	216 - 218 - 321				1	Evaluation terrain → grille d'évaluation et dossier de mesurage

A noter que le JUME est équivalent à la qualification internationale de mesureur grade C au niveau de World Athletics Road Race Measurer Grade C (WARRMC).

Qualifications de niveau 3 :

Les qualifications des juges de spécialité course sur route / trail et course en montagne / cross qui étaient jusqu'à présent de niveau 2, sont réévaluées car l'encadrement d'un groupe de personne fait partie de leurs missions.

Parcours diplômant JURY Filière Juges											
Niveau	Diplôme	Option et code	Conditions d'inscription	Prérequis, modules, pratique	Intitulé	Modules prérequis	FFP heures	FOAD heures	Stage terrain heures	Evaluation nb compétitions	Modalités d'évaluation
3	CHEF JUGE Ancien diplôme équivalent : Juge chef fédéral	Course sur route CJURO	Avoir au moins 18 ans Etre licencié à la FFA	JURO (ou par équivalence HSD)	Juge compétition running (ou par équivalence Hors Stade Départemental avec le module M 321 à suivre)						
				M 212	Fonction chef juge course sur route		4	oui			OCM modulaire
				M 321	Utilisation des ressources www.athle.fr, SI-FFA et Calorg		2				Attestation de présence
				Mise en Situation CJURO	Mise en situation	212 - 321			4		
		Trail et course en montagne CJUNA	Avoir au moins 18 ans Etre licencié à la FFA	JURO (ou par équivalence HSD)	Juge compétition running (ou par équivalence Hors Stade Départemental avec le module M 321 à suivre)						
				M 213	Fonction chef juge trail et course en montagne		3	oui			OCM modulaire
				M 321	Utilisation des ressources www.athle.fr, SI-FFA et Calorg		2				Attestation de présence
				Mise en Situation CJUNA	Mise en situation	213 - 321			4		
				Mise en Situation CJUNA	Evaluation terrain en compétition à l'aide d'une grille d'évaluation portant sur la pratique de chef juge trail et course en montagne					1	Evaluation terrain → grille d'évaluation
		Cross CJUCR	Avoir au moins 18 ans Etre licencié à la FFA	JURO (ou par équivalence HSD)	Juge compétition running (ou par équivalence Hors Stade Départemental avec le module M 321 à suivre)						
				M 214	Fonction chef juge cross		3	oui			OCM modulaire
				M 321	Utilisation des ressources www.athle.fr, SI-FFA et Calorg		2				Attestation de présence
				Mise en Situation CJUCR	Mise en situation	214 - 321			4		
				Mise en Situation CJUCR	Evaluation terrain en compétition à l'aide d'une grille d'évaluation portant sur la pratique de chef juge cross					1	Evaluation terrain → grille d'évaluation

Les qualifications de niveau 4 :

Elles correspondent au fait d'arbitrer les courses sur route ou les courses nature. Les détenteurs de cette qualification seraient équivalent à des juge-arbitre de spécialité. Il y aurait le Juge-Arbitre Running Route (JARO) et le Juge-Arbitre Running Nature (JACRNA).

A noter : l'expression « compétition nationale » dans le titre des modules devra être modifiée par « compétition à label national » (label argent / or).

Parcours diplômant JURY Filière Juges											
Niveau	Diplôme	Option et code	Conditions d'inscription	Prérequis, modules, pratique	Intitulé	Modules prérequis	FFP heures	FOAD heures	Stage terrain heures	Evaluation nb compétitions	Modalités d'évaluation
4	JUGE ARBITRE	Running Route JARO	Avoir au moins 21 ans Etre HSR ou (CJURO et JUME) depuis 2 ans Etre licencié à la FFA	CJURO et JUME (ou par équivalence HSR)	Chef juge course sur route et juge mesurage running (ou par équivalence Hors Stade Régional) Présentation de 4 dossiers de mesurage et 4 rapports de d'arbitrage de course sur route. Capable d'effectuer 40 km à vélo en 2h30 soit 16km/h.						
				M 245	Mesurage des parcours complexes		5	oui			OCM modulaire
				M XXX	Arbitrage des compétitions nationales sur route		3	oui			OCM modulaire
				Mise en Situation JARO	Mise en situation	XXX - 245			4		
		Running Cross - Trail - Coursées en montagne JACRNA	Avoir au moins 21 ans Etre HSR ou (CJUCR et CJUNA) depuis 2 ans Etre licencié à la FFA	CJUNA et CJUCR (ou par équivalence HSR)	Chef juge cross-country et Chef juge trail et course en montagne (ou par équivalence Hors Stade Régional) Présentation de 1 rapport d'arbitrage de cross-country et 2 rapports d'arbitrage de trail ou course en montagne						
				M YYY	Arbitrage des compétitions nationales de cross-country		3	oui			OCM modulaire
				M ZZZ	Arbitrage des compétitions nationales de trail - course en montagne		3	oui			OCM modulaire
				Mise en Situation JACRNA	Mise en situation	YYY - ZZZ			4		
				Mise en Situation JACRNA	Evaluations lors d'un cross-country ou lors d'un trail ou d'une course en montagne					1	Evaluation terrain → grille d'évaluation
				CJURO et JUME et CJUNA et CJUCR (ou par équivalence HSR)	Chef juge course sur route et Juge mesurage running et Chef juge cross-country et Chef juge trail - courses en montagne (ou par équivalence Hors Stade Régional) Présentation de 2 rapports d'arbitrage de course sur route, 1 rapport d'arbitrage de trail ou course en montagne et 1 rapport d'arbitrage de cross-country						
				M 245	Mesurage des parcours complexes		5	oui			OCM modulaire
				M XXX	Arbitrage des compétitions nationales sur route		3	oui			OCM modulaire
				M YYY	Arbitrage des compétitions nationales de cross-country		3	oui			OCM modulaire
				M ZZZ	Arbitrage des compétitions nationales de trail - course en montagne		3	oui			OCM modulaire
				M 244	Arbitrage des compétitions nationales running		5	oui			OCM modulaire
				Mise en Situation JARU	Mise en situation	244 - 245 - XXX - YYY - ZZZ			8		
				Mise en Situation JARU	Evaluations lors d'une course sur route et lors d'une course nature (cross-country ou trail ou course en montagne)					2	Evaluation terrain → grille d'évaluation

Une qualification plus générale est créée le Juge-Arbitre Running (JARU), ce qui correspond à l'ancien Chef-juge Running.

A noter : le module M244 sera à revoir pour être plus général (// posture juge arbitre du Juge-Arbitre Stade, JASA)

Parcours diplômant JURY Filière Juges											
Niveau	Diplôme	Option et code	Conditions d'inscription	Prérequis, modules, pratique	Intitulé	Modules prérequis	FFP heures	FOAD heures	Stage terrain heures	Evaluation nb compétitions	Modalités d'évaluation
4	JUGE ARBITRE	Running JARU	Avoir au moins 21 ans Etre HSR ou (CJURO et CJUNA et CJUCR et CJUNA et CJURO) depuis 2 ans Etre licencié à la FFA	CJURO et JUME et CJUNA et CJUCR (ou par équivalence HSR)	Chef juge course sur route et Juge mesurage running et Chef juge cross-country et Chef juge trail - courses en montagne (ou par équivalence Hors Stade Régional) Présentation de 2 rapports d'arbitrage de course sur route, 1 rapport d'arbitrage de trail ou course en montagne et 1 rapport d'arbitrage de cross-country						
				M 245	Mesurage des parcours complexes		5	oui			OCM modulaire
				M XXX	Arbitrage des compétitions nationales sur route		3	oui			OCM modulaire
				M YYY	Arbitrage des compétitions nationales de cross-country		3	oui			OCM modulaire
				M ZZZ	Arbitrage des compétitions nationales de trail - course en montagne		3	oui			OCM modulaire
				M 244	Arbitrage des compétitions nationales running		5	oui			OCM modulaire
				Mise en Situation JARU	Mise en situation	244 - 245 - XXX - YYY - ZZZ			8		
				Mise en Situation JARU	Evaluations lors d'une course sur route et lors d'une course nature (cross-country ou trail ou course en montagne)					2	Evaluation terrain → grille d'évaluation

Les qualifications de niveau 5 :

La qualification de Juge-Arbitre Running National (JARUNA) sera créée. Il s'agira d'une porte d'entrée pour aller vers le niveau international : mesureur de course sur route grade B/grade A de World Athletics Road Race Measurer Grade B (WARRMB) / World Athletics Road Race Measurer Grade A (WARRMA).

Jean-Jacques CACHOU s'interroge sur la possibilité technique d'empêcher les inscriptions aux modules pour ceux qui ne rempliraient pas les prérequis. Il est répondu que cela n'est actuellement pas possible et devra donc être vérifié par la Commission Nationale de Running (CNR) après les inscriptions et avant le début des formations.

La même vérification des prérequis devra être réalisée par les responsables de formation pour les niveaux inférieurs.

Corentin CORNETTE demande les raisons expliquant la fixation de limites d'âge (18 ans / 21 ans). Il lui est indiqué que cela correspond à un état de fait et non pas d'un élément qui empêcherait des vocations actuellement. De plus, la CNR souhaite une cohérence dans le parcours de formation en consolidant la théorie par de l'expérience sur le terrain.

Ce nouveau parcours de formation imposera une révision des qualifications et de leur niveau :

Qualif actuelle	Nouvelle qualif	Niveau	Prérequis				Points	Piste
JURU	JURU	2					R1	Juge
JUME	JUME	2					R1	Juge
WARRMC	WARRMC	2					R1	Juge
JURO	CJURO	3	JURU				IR1	Chef-juge
JUNA	CJUNA	3	JURU				IR1	Chef-juge
JUCR	CJUCR	3	JURU				IR1	Chef-juge
	JARO	4	CJURO	JUME			N1	Arbitre
	JACRNA	4	CJUNA	CJUCR			N1	Arbitre
CJURU	JARU	4	CJURO	JUME	CJUCR	CJUNA	N1	Juge Arbitre
	JARUNA	5	JARU				IB	National
WARRMB	WARRMB	5	JARUNA				IA	International
WARRMA	WARRMA	5	WARRMB				IA	International

A noter : le parcours de formation du Juge de Course d'Obstacle est supprimé (JUPA) en l'absence de demandes ces dernières années.

Ce nouveau parcours de formation nécessitera également la mise en place d'équivalence pour les anciennes dénominations :

Anciennes dénominations :	Niveau :	Nouvelles dénominations attribuées par équivalence :				
HSD	2	JURU				
HSR	3	JURU	JUME	CJUNA	CJUCR	CJURO
HSF	4	JARU				
HSN	5	JARUNA				
HSG	5	JARUNA				

Calendrier : Ce nouveau parcours de formation a été validé par la CNR et présentée à la Commission des Officiels Techniques (COT) ce jour. Il sera ensuite présenté à l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) puis au Bureau fédéral. L'application n'est donc pas immédiate.

Il n'y pas de visibilité sur la mise à jour informatique (Direction des Systèmes d'Information /DSI), qui reste essentielle car cela sera notamment très utile pour la préparation des jurys avec e-Logica.

L'objectif est de mettre à jour les acronymes des qualifications, entre les anciennes dénominations et celles utilisées actuellement, attribuant les dénominations actuelles conformément aux dispositions de la COT, ne conservant que les qualifications les plus élevées dans le respect de la hiérarchisation des qualifications, archivant les qualifications de niveau inférieur et les anciennes dénominations.

Frédéric BOURCIER dresse la liste des travaux réalisés jusqu'à présent concernant la formation :

- Organisation et simplification de la spécialité arbitrage stade ;
- Simplification du niveau 1 (juges assistants) ;
- Établissement des équivalences entre les qualifications de jeunes juges et celles de juge, lorsque les athlètes passent en catégorie U18 ;
- Révision de la filière gestion informatique des compétitions avec e-Logica ;
- Révision et simplification des qualifications course, chronométrie manuelle et photographie d'arrivée ;
- Révision de certaines durées de formation et des modalités d'attribution de certains modules de posture → des ajustements restent à faire notamment pour les modules « arbitrer » ;
- Organisation de la spécialité marche athlétique, du niveau 1 au niveau 5 ;
- Harmonisation des parcours de formation fédéraux avec ceux de WA ;
- Hiérarchisation de l'organisation des qualifications, du niveau 1 au niveau 5 ;
- Révision de l'attribution de points au classement des clubs, en fonction des niveaux de qualification.

L'organisation de la filière Running évoquée précédemment est en cours. De plus, la mise à jour des QCM sur la plateforme de l'OFA se poursuit. Un rendez-vous est prévu avec Isabelle MARECHAL afin de fluidifier les process sur ce point.

Frédéric BOURCIER indique ensuite les futurs travaux :

- Equivalences entre les qualifications de jeunes juges chronométrie et celles de juge, lorsque les athlètes passent en catégorie U18 ;
- Equivalence entre les qualifications de jeunes juges et la qualification de juge assistant marche athlétique, lorsque les athlètes passent en catégorie U18 ;
- Equivalences avec les diplômes Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), pour les collégiens au niveau jeune juge (Commission Nationale des Jeunes (CNJ)), pour les lycéens au niveau jury (COT), en fonction de l'avancement des discussions entre la Fédération Française de l'Athlétisme (FFA) et l'UNSS.

Philippe DULON prend la parole afin de faire un premier bilan des sessions de formation concernant le tutorat. 5 sessions de formations ont eu lieu, avec une vingtaine de stagiaires à chaque fois. L'objectif de cette formation est d'apprendre à accompagner, dans le but d'« être tuteur de club ou de département ».

3. EXAMEN JANA ET NIVEAU INTERNATIONAL

Jean-Marcel MARTIN prend la parole pour faire le point sur la session d'examens actuels.

Formation World Athletics Referee level Bronze (WARB):

70 personnes se sont préinscrites sur le module 348, 35 répondaient aux prérequis énoncés dans la circulaire. 19 seront éligibles à être inscrits à l'examen WARB 2026 dont 2 femmes.

Répartition par Ligue : PCA : 1 / I-F : 6 / CEN : 1 / ARA : 4 / NOR : 2 / H-F : 1 / BRE : 1 / P-L : 1 / G-E : 2

Les règles de WA imposant la parité, seules 5 candidats (2 femmes, 3 hommes) pourraient donc être présentés à cet examen.

Pour la suite, il faudra penser à mettre la qualification de Juge-Arbitre Stade (JASA) ou Juge-Arbitre Fédéral (JAF) comme prérequis au module 348. De plus, il paraît nécessaire d'accentuer la féminisation sur la qualification JASA. Cela passe par une évolution sur le terrain : il faut savoir faire confiance aux juges en formation, aux jeunes, aux femmes. Christophe BLEUZET souligne le rôle des formateurs pour faire intégrer les néo-juges dans la compétition.

Corentin CORNETTE demande si des statistiques ont été réalisées pour savoir à partir de quel niveau les femmes sont en sous-effectifs. Eric JAFFRELOT rappelle que la parité dans le jury est exigée sur les championnats de France : elle est atteinte sans problèmes sur les postes de chefs-juges, mais pas au niveau des Juge-arbitre.

Frédéric DAILLE rappelle que cela fonctionne dans certaines ligues, qu'il faut maintenant généraliser, en échangeant des bonnes pratiques, en les diffusant.

La question des missions dévolues aux juges WARB sur les grandes compétitions est posée. Eric JAFFRELOT indique que WA est en train de décliner les missions de chaque niveau et pourra donner des réponses, en attendant il est possible d'anticiper. Il est probable que les juges ayant la qualification WARB soient amenés à officier sur les meetings à label européen (à partir de 2027 ?).

Préparation à l'examen JANA : 10 candidats titulaires de la qualification WARB sont retenus dont 5 femmes. 1 candidat détenant la qualification de JASA a demandé à suivre la formation pour sa formation personnelle.

L'examen aura lieu le **samedi 31 janvier 2026 de 13h à 16h** au siège de la FFA à Paris.

Rappel : les sujets des années précédentes et leur correctif sont en ligne sur le site de la COT. Corentin CORNETTE va les remettre en évidence.

Jean-Marcel MARTIN souligne les difficultés rencontrées. Cela concerne notamment le stockage des documents et la mise en ligne du QCM final du module M348. Tout est repoussé car ce n'est pas considéré comme une urgence, mais cela va en devenir une. Il est nécessaire d'avancer sur le sujet. Frédéric DAILLE confirme qu'une issue rapide doit être trouvée et demande que du soutien soit apporté à Jean-Marcel MARTIN qui porte l'examen.

Frédéric BOURCIER indique que la qualification internationale WARB a été demandée pour les anciens International Technical Official (ITO) : Eric JAFFRELOT, Frédéric DAILLE, Paul BESNARD et Nicolas DOUMENG. La même démarche est en cours pour le Running, et le sera pour la marche.

4. TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Commission Nationale de Marche (CNM) : Jean-Pierre DAHM indique que le nombre de qualifications acquises est en baisse de 15% par rapport aux années précédentes. De plus, un examen Gold aura lieu en octobre 2026.

CNR : Jean-Jacques CACHOU indique qu'Amaury Sport Organisation (ASO) a mis en place le ravitaillement avec des éco cup sur le marathon de Lyon. Il a été observé qu'aucun des premiers ne s'est arrêté pour boire et que tout le monde s'est organisé « sauvagement » de son côté. Un groupe de travail a été constitué afin d'essayer de peser sur le sujet.

CNMa : Dominique MICOUD demande qu'une sensibilisation aux règles particulières pour les Compétitions Masters soient intégrées dans les formations. Eric JAFFRELOT demande s'il est possible de réaliser une synthèse des règles spécifiques.

5. QUESTIONS DIVERSES

Assises des officiels 2026 / 2027

Le projet a été présenté au Bureau fédéral par Kevin LEGRAND. L'idée serait de pouvoir réunir 200 à 300 personnes issus des différentes Liges (chacune enverrait une délégation). Les participants seraient des juges de tout domaine.

Le déroulé pourrait être le suivant :

- Une arrivée le samedi matin ;
- Plénière, repas du midi ;
- Travail de groupe le samedi après-midi ;
- Dîner ;
- Travail le dimanche matin ;
- Repas du midi.

Cela reprend le schéma d'une organisation événementielle connue de la FFA.

L'événement aurait lieu à Paris pour sa première tenue. Plusieurs pistes sont évoquées pour l'hébergement, un travail concernant la préparation du contenu est nécessaire.

Corentin CORNETTE regroupera la liste des volontaires pour participer à l'organisation de ce rendez-vous.

La date du dernier week-end d'août 2026 (29 et 30 août) est retenue.

Autres

Jean-Jacques CACHOU demande s'il existe des outils pour l'identification des formateurs afin de valoriser les officiels.

- Philippe DULON va se renseigner.

Patrice ROGER demande où en sont les documents sur le transport des armes.

- Eric JAFFRELOT va se renseigner.

- *Fin de la réunion : 13h30* –



Frédéric DAILLE
PRÉSIDENT DE LA COT